



MASTER

JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Justice et médiation

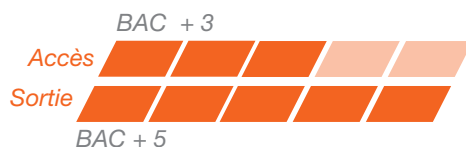
LES PLUS DE LA FORMATION

- Stage de 3 à 6 mois
- Intervention de nombreux professionnels spécialisés dans la médiation civile et pénale
- Une formation au cœur des évolutions contemporaines de la pratique judiciaire avec une insistance sur les mécanismes alternatifs de règlement des différends

Ce Master a pour objectif de transmettre aux étudiants des savoirs et savoirs faire prenant en compte les aspects traditionnels de la justice et l'évolution de celle-ci depuis quelques années.

Les maisons de la justice et du droit ainsi que les services d'aide aux victimes d'urgence ont mis au premier plan la conciliation civile, la médiation ou la composition pénale requérant une formation spécifique. Ce parcours permet d'aborder le droit de l'exécution des peines, l'évaluation des préjudices corporels et les pratiques professionnelles. Il intègre les évolutions récentes de la pratique judiciaire qui privilégie la conciliation.

ADMISSION



Stage

Les titulaires d'une licence de Droit sont admis de droit, pour les autres licences, l'admission est soumise à l'examen d'un dossier. L'accès direct en 2ème année de Master est soumis à l'examen du dossier de candidature, l'étude du projet de stage et du projet professionnel et les résultats de l'entretien de motivation.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site web <http://candidature.uphf.fr>

Dès réception de la lettre d'admission, il faudra finaliser l'inscription sur le site de l'université à l'adresse suivante : inscription.uphf.fr





MASTER

JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Justice et médiation

DROIT, ECONOMIE, GESTION

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Droit et pratique de la médiation civile, pénale et familiale
- Droit de l'arbitrage
- Droit de l'exécution des peines
- Justice des mineurs
- Droit des tutelles
- Modes alternatifs de règlement de litiges et droit public
- Procédure civile européenne
- Procédure pénale européenne
- Victimologie
- Détermination et évaluation du préjudice corporel
- Pratiques professionnelles (avocat, magistrat, huissier)
- Procédures d'insolvabilité
- Contentieux social

ET APRÈS

Les métiers les plus fréquents après ce parcours sont ceux en lien avec les évolutions de la justice :

- Aide aux victimes
- Médiation civile et pénale
- Modes alternatifs de règlement des différends
- Justice des personnes en difficultés (tutelle, curatelle)
- Salariés dans une association de médiation sociale
- Délégué de tutelle
- Juriste dans les structures parajudiciaires de conciliation et médiation
- Juriste en service pénitentiaire
- Avocat

DROIT, ECONOMIE, GESTION

PARTENAIRES

Partenariat solide établi avec des acteurs de l'aide aux victimes d'infraction (responsables associatifs, chefs de services en milieu hospitalier) des avocats, huissiers, magistrats. La formation bénéficie d'un adossement à la recherche avec le laboratoire IDP EA 1384.



PRATIQUE

 Lieu de la formation :
Campus des Tertiales à Valenciennes

Responsable pédagogique :

 viviane.morgand@uphf.fr

 03 27 51 76 41

Secrétaire :

 Marie-Christine.cauvin@uphf.fr

 03 27 51 76 33

Contact formation continue :

 annick.kula@uphf.fr

 03 27 51 77 20